

DEC142445DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8621 - Institut de génétique et microbiologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'UMR8621 intitulée « Institut de génétique et microbiologie » ;

Vu la décision DEC142325INSB nommant Monsieur Jean-Luc PERNODET directeur de l'unité à compter du 01/09/2014 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe BOULOC, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe BOULOC, délégation est donnée à Madame Marie-Christine CHANTOISEAU, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe BOULOC et de Madame Marie-Christine CHANTOISEAU, délégation est donnée à Madame Brigitte GENDRE, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

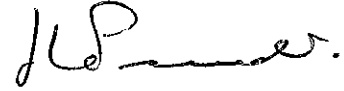
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} septembre 2014

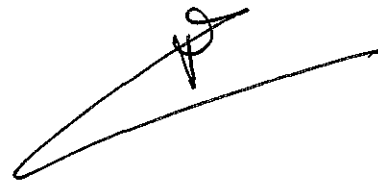


Monsieur Jean-Luc PERNOLET
Directeur de l'unité n° UMR8621



Monsieur Philippe BOULOC

Madame Marie-Christine CHANTOISEAU



Madame Brigitte GENDRE

